MAIRIE DE CHAMPLAN
91160
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Essonne

Champlan, Le pré de Paris

28e édition des TROPHÉES ECO ACTIONS

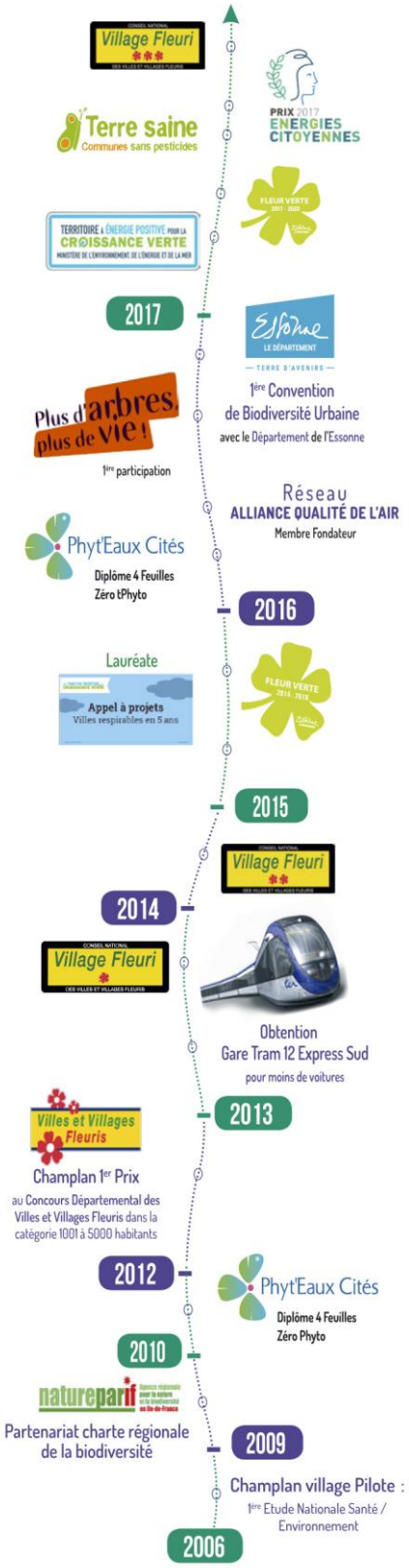

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHAMPLAN, le 20 mars 2019

LA VILLE DE CHAMPLAN LAURÉATE EX-AEQUO DU PRIX CITOYENNETÉ DES TROPHÉES ECO ACTIONS 2018

Par les Éco Maires : Association Nationale et Internationale des Maires et des Élus locaux pour le développement durable

Sous le Haut-Patronage de **M. Richard FERRAND**, Président de l'Assemblée Nationale, **la 28ème cérémonie des Trophées Eco Actions** s'est tenue le mardi 12 mars 2019, à l'Hôtel de Lassay de l'Assemblée Nationale, en présence de **M. le Ministre d'Etat, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, François de Rugy.**

La commune de Champlan et son maire, M. Christian LECLERC, ont été récompensés par le Prix Citoyenneté des Trophées Eco Actions 2018, pour leur action « ***Sauver la Vallée de l'Yvette des Déchets du Grand Paris***». Le Jury a décerné ce prix Citoyenneté à Champlan, ex-aequo avec un autre projet porté par la Ville de Saumur.

Toute correspondance doit être transmise impersonnellement à Monsieur le Maire de CHAMPLAN
Place de la Mairie - 91160 CHAMPLAN
01.69.74.86.60 OU 86.51 - 01.69.10.09.28 - contact-mairie@ville-champlan.fr

Ce trophée est un immense honneur pour la Ville de Champlan. Il témoigne de l'intérêt et de la reconnaissance au plus haut niveau de l'Etat des nombreuses actions qu'elle a menées pendant un an en faveur de la biodiversité, de l'environnement, du Grand Paysage, de la santé et de la sécurité de nos concitoyens. Plus de 700 courriers envoyés aux différents acteurs, Ministres, Députés, Sénateurs, conseillers Départementaux, conseillers Régionaux, Présidente de la Région Île-de-France, Maires, Associations environnementales, citoyennes et citoyens, pétition sur Change.org, réunions publiques, manifestation citoyenne….

Il vient récompenser le combat de la **Municipalité et de ses soutiens** contre un projet prévoyant de déposer 2.7 millions de tonnes de déchets inertes dans le fond de la Vallée de l'Yvette, en limite sud de la commune. Véritable catastrophe écologique, ce projet aurait détruit 25 hectares arborés et 17 espèces protégées, augmentant considérablement les risques d'inondations, la pollution, le bruit, et saccageant le Grand Paysage. Le 9 octobre 2018 le retrait de ce projet a été annoncé : **c'est une victoire pour tous les habitants et riverains de la Vallée de l'Yvette. Cette réussite est à partager très largement avec les associations de protection de l'environnement, les élus locaux principalement ceux des petites communes (AMRF).**

Aujourd'hui, la commune de Champlan poursuit cette mobilisation citoyenne et réfléchit à la mise en œuvre d'un projet alternatif qui puisse prendre en compte la nécessité d'accroître les capacités de rétention d'eau dans un contexte d'épisodes d'inondations de plus en plus nombreux tout en préservant le bien-être et la sécurité des populations, ainsi que la biodiversité de la vallée de l'Yvette.

M. le Maire indique :

« *Les politiques, les institutions, les investisseurs, les décideurs pour demain, ne devraient plus avoir le choix d'arbitrer les priorités en mettant toujours les intérêts financiers devant les urgences vitales de la planète, du Climat et de l'érosion de la Biodiversité et la sécurité des personnes et des biens. C'est un combat immense au regard de l'urgence environnementale, c'est-à-dire la Nature avec un grand N et des liens que l'Homme doit retisser en respectant les écosystèmes. C'est chaque jour qui commence qu'il nous faut trouver le courage pour ne pas céder à la facilité, prendre les bonnes décisions et choisir les bonnes priorités. La mobilisation actuelle des jeunes est porteuse d'espoir : la nouvelle génération souhaite prendre en main son destin pour changer le regard sur ce monde atone. Nous les maires, inventeurs du quotidien, nous essayons à quelques-uns d'être les architectes de demain. Cette récompense des éco-maires raisonne comme un appel à continuer de montrer le chemin.*

C'est l'exemple d'une très belle solidarité et d'une action citoyenne après un an de combat. Nous avons réussi à protéger 25 hectares d'anciennes zones humides du danger des déchets inertes. C'était 2.7 millions de tonnes de déchets qui devaient être déversés dans le fond de la vallée de l'Yvette, avec 150 camions par jour pendant 5 ans. Nous avons adressé plus de 700 courriers, mobilisé la population et nous avons fait travailler également des scientifiques et des juristes sur le sujet pour démontrer la stupidité du projet. Le courage et l'abnégation ont fini par payer, un grand merci à tous ceux qui sont autour de moi qui m'ont donné la force d'avancer et de vraiment réussir à enrayer ce projet qui n'avait pas de sens.
C'est tous les jours que nous devons agir tous ensemble pour la protection de la Planète, de la Biodiversité, des écosystèmes, et contre le réchauffement climatique, c'est la PRIORITÉ, Merci à tous.»

M. le Maire remercie vivement l'association des ECO-MAIRES pour l'honneur qui est fait à la ville de Champlan. Sur scène, des élus de la commune, des associations, et des Champlanais sont venus partager ce prix à ses côtés.

M. le Maire Christian LECLERC tient à saluer chaleureusement les associations environnementales, les riverains de la Vallée de l'Yvette et les élus locaux qui ont participé à cette mobilisation citoyenne très soutenue.

- ASEVI, Collectif des associations de la vallée de l'Yvette, Palaiseau Terre Citoyenne, Essonne Nature Environnement, Biodiversité 91, Natur'essonne, les associations du Plateau de Saclay, France Nature Environnement, France Nature Environnement Ile-de-France…
- Les Riverains de la Vallée de l'Yvette, la population de Champlan et des villes voisines (Palaiseau, Longjumeau, Saulx-les-Chartreux) ainsi que les conseils municipaux des villes concernées et plusieurs élus de notre communauté d'agglomération dont certains ont des responsabilités environnementales (Saint-Aubin, Verrières-le-Buisson, Villiers-le-Bâcle, Ballainvilliers …)
- Le Département de l'Essonne
- L'Association des Maires Ruraux de l'Essonne
- La Chambre Interdépartementale de l'Agriculture
- Les communes du Sud-Essonne et des Yvelines qui se sont particulièrement investies à nos côtés, faisant preuve d'une réelle solidarité environnementale, ainsi que leurs associations : les communes de Saint-Escobille, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Corbreuse, les Granges-le-Roi, Saint-Maurice-Montcouronne, Gometz-la-Ville, Janvry, Les Molières, Lardy, Champmotteux, les associations ADSE et ACCET. En effet, ils ont offert leur aide et leurs compétences, forts de leur expérience récente dans leur combat contre la décharge de Saint-Escobille et Groslieu
- Le Cabinet d'Avocats TTLA représenté par Maître Lafforgue
- Le combat a été relayé par un député des Yvelines, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale et Président de l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Île-de-France

A propos des ECO-MAIRES :

Les Eco Maires

Les Trophées Eco Actions *consacrent les actions innovantes et exemplaires menées par les collectivités sur leur territoire en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Ces distinctions contribuent à valoriser le choix de politiques ambitieuses et volontaristes de la transition écologique, adoptées par les élus locaux composant le réseau de l'association Les Eco Maires.*

Ces projets, sélectionnés par un jury d'experts en actions sociales et environnementales, sont une vitrine mettant en lumière la contribution des collectivités locales face aux défis environnementaux nationaux et mondiaux.

Le concours national des Trophées Eco Actions, devenu la première référence des territoires en matière d'environnement, est organisé chaque année depuis 28 ans par Les Eco Maires. Premier réseau national français d'élus mobilisés pour le développement durable et l'environnement, l'association réunit à ce jour 2000 collectivités de toute taille, de métropole et d'Outre-mer, qui se mobilisent quotidiennement, et ce depuis presque 30 ans, pour que les territoires soient porteurs de la transition écologique.

Pour en savoir plus sur les ECO MAIRES : L'association est portée par un Conseil d'administration transpolitique, composée d'élus locaux et nationaux, défenseurs de l'environnement et promoteurs du développement durable à tous les échelons territoriaux et de proximité avec les citoyens. https://ecomaires.com/

Contact Presse Ville de CHAMPLAN :

Service Communication – 01 69 74 86 64 – communication@ville-champlan.fr

Photos de la Cérémonie du 12 mars 2019

© Les Eco Maires / Anet de PhotoAlezane

© Les Eco Maires / Anet de PhotoAlezane

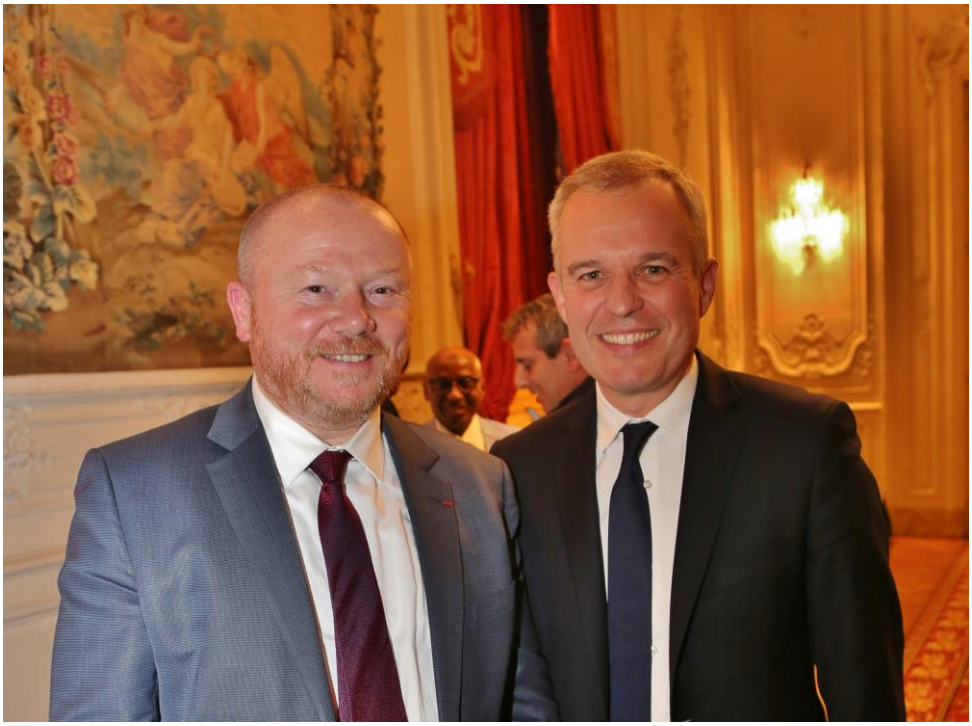

M. le Maire au côté de M. le Ministre d'Etat, Ministre de la Transition Ecologique, François de Rugy

© M. Daniel Bras